

déville(infos)

journal d'informations municipales - n°210 - octobre 2015



**SENIORS :
ET ALORS ?**



concours des maisons,
jardins et balcons fleuris
le palmarès 2015



Saint Siméon 2015
un week-end de fête
en photos



police municipale
tout savoir sur le procès
verbal électronique



(sommaire)

- 3 entre nous
 - | Concours des maisons, jardins et balcons fleuris
 - | Au fil de la vie
 - | Accompagner les jeunes
 - | De l'or pour les époux Salaün
 - | Les clubs de basketball et de handball labellisés
 - | En bref
- 5 dossier
 - | Seniors : et alors ?
- 8 retour sur images
- 9 vie de la cité
 - | Chantier : mode d'emploi
- 10 rendez-vous
 - | Agenda
 - | Événement : semaine du goût
- 11 mairie pratique
 - | La police municipale utilise le procès-verbal électronique
 - | Services municipaux
 - | Les élus à votre écoute
 - | Permanences et consultations



Suivez toute l'actualité de la commune sur son site Internet www.deville-les-rouen.fr et sur www.facebook.com/deville.les.rouen.officiel



deville infos

journal mensuel d'informations municipales

Directeur de la Publication **Dominique Gambier** - Rédacteur en Chef **Patricia Dumalanède** - Rédaction et mise en page **Elodie Lefevre L'Affeter** - Crédit photos **Mairie de Déville lès Rouen** - Prises de vues **Jennifer Brument, Pauline Dheilly, Sophie Hébert** - A collaboré à ce numéro **Séverine Burette** - Impression **Planète Graphique, Saint Martin du Vivier**



Impression sur papier issu de forêts gérées durablement, l'imprimeur respecte la charte Imprim'Vert®. - Tirage **6 650**

exemplaires - Reproduction libre avec mention de l'origine **ISSN 1284-5310** - Distribution **La Poste / Mediapost** - Le journal **deville infos** est diffusé dans tous les foyers dévillois. Si vous ne l'avez pas reçu, signalez cette anomalie au Cabinet du Maire (02 35 76 88 18) ou directement auprès de Mediapost (02 35 87 95 41).

(éditorial)

La solidarité ne se découpe pas

La Municipalité est très attentive à ce que chacun puisse trouver au mieux sa place, dans notre commune, puisse trouver le soutien nécessaire dans ses multiples démarches, ou les services pour l'accompagnement dans leur vie quotidienne.

Nous le voyons encore dans le dossier de ce numéro pour les seniors.

C'est aussi pour cela que nous sommes, dans son principe, favorables à l'accueil de quelques familles de réfugiés, qui fuient la guerre, la barbarie dans leur pays, dans le respect des règles Républicaines fixées par l'Etat.

Nous avons déjà accueilli dans les années 2000, quelques réfugiés d'origine Africaine, ou fuyant les conflits des pays de l'Est ; leur accueil s'était très bien passé à la résidence ADOMA et dans les écoles pour les enfants. Nous le ferons encore lorsque l'Etat aura établi le cadre de cet accord.

Très chaleureusement.



Dominique Gambier

Dominique Gambier

Maire de Déville lès Rouen
Vice-Président de la Région Haute-Normandie

(info du mois)



153

c'est le nombre d'entreprises et de commerçants installés sur la commune. Des boulangeries, aux garagistes, en passant par les métiers du bâtiment et sans oublier les loisirs, tous les commerçants et entreprises jouent un rôle important dans la vie économique de la Ville, dont une liste - non exhaustive - a été ajoutée dans la nouvelle édition du guide pratique.

Concours des maisons, jardins et balcons fleuris

C'est une tradition. Chaque année, la Ville met à l'honneur celles et ceux qui, par leur amour des fleurs et de la nature, fleurissent notre quotidien et contribuent à embellir la commune. Le 19 septembre, le palmarès 2015 a été dévoilé et les lauréats ont reçu leur récompense.

LE JURY

Dominique GAMBIER, Josiane DECAUX, Aziz DEME, Nathalie DESNOYERS, Stella DIAS FERREIRA, Xavier DUFOUR, Sophie HEBERT, Mohammed JAHA et Emilie VASON.



Comme chaque année, neufs élus et bénévoles d'associations de la commune ont parcouru la Ville pour départager les candidats.

Chaque membre du jury note chaque candidat en fonction de quatre critères pouvant rapporter jusqu'à 25 points chacun, ce qui permet d'obtenir une note totale sur 100 par juré. Les notes sont alors additionnées afin d'obtenir une note moyenne pour chaque participant. Et c'est ainsi que le classement final est obtenu.

Les quatre critères pris en compte par le jury pour la notation des participants sont :

- la recherche de l'originalité dans la composition,
- l'harmonie dans les aménagements (volumes, formes, couleurs),
- la qualité et l'entretien des végétaux,
- la diversité et l'originalité dans le choix des végétaux (plantes grimpantes, vignes, légumes et plantes aromatiques...).

LES RÉSULTATS DU CONCOURS

catégorie 1 MAISON AVEC JARDIN TRÈS VISIBLE DE LA RUE

23 participants

1^{er} prix : Martine FRETTEL

Jean MONTIER
Christine CROISE
Liliane SERVO
Suzanne BOULNOIS
Renée GUENOT
Nicolas LASGI
Serge RASSE
Germain SIMON
Mireille CRONIER
Jean-François BOULANGER
Jean-Pierre BONNAIRE
Liliane BOURGEOIS
Danielle THOUMYRE
René LEFEBVRE
Jacqueline GUERINOT
Jacques MASSET
Arnaud TOUGARD
Thérèse LANGNEL
Raymonde JOUC
Annie ENGRAND
Anaïs DUBOC
Jacky MICHAUX



la remise des prix en images : www.deville-les-rouen.fr



catégorie 2 DÉCOR FLORAL INSTALLÉ EN BORDURE DE LA VOIE PUBLIQUE

1 participant

1^{er} prix : Monique BARBARAY

catégorie 3 BALCON, TERRASSE, MUR OU FENÊTRE D'APPARTEMENT OU DE MAISON SANS JARDIN

20 participants

1^{er} prix : Martine LEFORT

René BROHEE
André ROSSI
Jeannine BREBION
Florence LEMESLE
Janine CAILLOUEL et Maurice GUIMONT
Madeleine HUE
Colette MEUNIER
Jean-Claude ANQUETIL
Patricia BONVALET
Martine CONFAIS
Monique CARPENTIER
Pierre LASNE
Claudia SAMSON
Jacqueline THORIN
Cécile LOISEL
Philippe CAILLOUEL
Classés «hors concours» en raison des travaux de la résidence des Hortensias : Nadine BOCQUIER, Pierrette DROUARD et Janine FESSARD



RECENSEMENT MILITAIRE les jeunes nés en juillet, août, septembre et octobre 1999 doivent se faire recenser entre la date d'anniversaire de leurs 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant à l'Hôtel de Ville, service «population», munis du livret de famille des parents et d'une pièce d'identité. **Hôtel de Ville 02 32 82 34 80**

SEMAINE BLEUE semaine nationale des retraités et personnes âgées du mardi 13 au dimanche 18 octobre sur le thème «A tout âge : créatif et citoyen». Animations municipales pour les aînés : mardi 13 - repas du terroir et animation champêtre / mercredi 14 - 14h - rencontre intergénérationnelle «découverte et création» et goûter / jeudi 15 - spectacle comico-musical «Les Zicanous» et goûter / vendredi 16 - 15h - thé dansant et goûter / dimanche 18 - 12h - banquet des Anciens «rêves exotiques». **Hôtel de Ville 02 32 82 34 80**

BANQUET DES ANCIENS dimanche 18 octobre. Inscriptions au c.c.a.s. de l'Hôtel de Ville, jusqu'au 9 octobre, lundi - 14h/16h30, jeudi - 9h/12h, vendredi - 14h/16h. Être âgé, au 31 décembre 2015, de 65 ans ou de 60 ans pour les titulaires de la carte d'invalidité. Présenter une pièce d'identité justifiant l'état civil et le domicile. **Hôtel de Ville 02 32 82 34 80**

ACCUEIL DE LOISIRS, VACANCES DE FIN D'ANNÉE (du lundi 21 décembre au vendredi 1^{er} janvier) inscription du lundi 19 octobre au vendredi 4 décembre auprès du pôle inscription de l'Hôtel de Ville **02 32 82 34 80**

au fil de la vie juillet-août 2015

Bienvenue ■ Christella, Océane, Princesse CHOQUART

Voeux de bonheur ■ Valérie SALLIOT et François DUMONT ■ Estelle DUFIEF et Christophe CHEUVA ■ Carinne TABARY et Florian BUNEL ■ Mickaël JOVELIN et Quentin RUNEMBERG ■ Stacy LEFEBVRE et Mathieu CANNEVIÈRE ■ Oarda BAHRI et Arezki HADJEBAR

Condoléances ■ Michel PIGNÉ ■ Georgette LEFEBVRE veuve RICOEUR ■ Francis DELAFENESTRE ■ Jocelyne GRONNIER veuve MAURISSET ■ Stéphane BOUYEURE ■ Roland BUQUET ■ Lucienne FÉRON veuve RIBERT ■ Jeanne VARIN veuve DELAUNAY ■ Ludovic BAILLEUL ■ Monique AUGER épouse MAUGER ■ Denise LECORDIER veuve CHORT ■ Stéphane LENOIR ■ Yvette LORMIER veuve ROUSSELET ■ François RIOU ■ Madeleine DESSEAUX divorcée LEFEBVRE ■ Christiane DOUDEMONT épouse BLONDEL ■ Christine DUFLO épouse COLOMBEL ■ Albertine FERAY veuve VALLÉE ■ David LORMELET ■ André ARSON ■ Lucien GOUPIL ■ Germaine CAMUS veuve DOZIAS

Face aux réclamations croissantes, les naissances et les mariages ne sont publiés que sur accord express des intéressés.

Pour tout renseignement, merci de contacter le Cabinet du Maire au 02 35 76 88 18 ou par mail, cabinet@mairie-deville-les-rouen.fr

Anniversaire de mariage

De l'or pour les époux Salaün



Nés à 15 jours d'intervalle au cours du rigoureux hiver 1942, Michèle et Jean-Pierre sont originaires de l'Île de France. C'est au cours de leurs études scientifiques qu'ils se rencontrent. Ils se marient le 28 juin 1965 à Malakoff puis partent s'installer à Mont-Saint-Aignan. Ils y débutent une carrière d'enseignants. De leur union sont nées Joëlle et Marianne.

En 1976, ils deviennent dévillois. Jean-Pierre est conseiller municipal de 1995 à 2008. Les époux Salaün s'engagent dans la vie associative. Depuis 1980, la famille s'investit au sein du comité de jumelage dont Jean-Pierre sera président de 1996 à 2008. Michèle quant à elle partage son goût pour la lecture avec les enfants de l'accueil de loisirs avec l'association «lire et faire lire».

En retraite depuis 2003, ils profitent de leur temps libre pour faire de beaux voyages.

Jeunesse

Accompagner les jeunes



Ce n'est pas toujours facile de débiter dans la vie.

Pour cela, la mission locale de l'agglomération rouennaise intervient auprès des jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire, dans le domaine professionnel (orientation, formation, emploi...) et le domaine social

(logement, santé, mobilité, citoyenneté...).

La mission locale accompagne individuellement les jeunes et leur propose également des ateliers pour l'orientation et la formation professionnelle ainsi qu'un point écoute pour les jeunes en souffrance.

Permanences sans rendez-vous le lundi et mardi de 9h à 12h à la maison de l'animation de Déville, située 3 rue Jules Ferry.

Renseignements au 02 32 82 50 10

par mail : mission.locale@ml-rouen.asso.fr

zoom sur...

Les clubs de basketball et de handball labellisés !

L'ALD basketball a été labellisé «Ecole Française de Mini Basket» et l'ALD handball a reçu le label or «Ecole de Hand».

Reconnaissance par leurs Fédérations respectives, ces labellisations sont surtout gage de qualité et de sérieux pour l'ensemble des usagers et de ses partenaires.

En effet, une école sportive labellisée recrute des encadrants qualifiés, munis de diplômes professionnels et engagés dans une démarche de formation continue. L'organisation matérielle (nombre de créneaux, d'encadrants, d'arbitres, matériels adaptés aux catégories d'âges) est également déterminante pour obtenir le label.

en bref !

■ **QUOTIENT FAMILIAL** les familles dont le quotient n'a pas été calculé en 2015 doivent se présenter avant le 30 octobre au c.c.a.s., tous les jours de 8h30 à 12h30. **Hôtel de Ville 02 32 82 34 80**

■ **CIMETIERE** travaux de reprise de concessions perpétuelles, centenaires et cinquantenaires en état d'abandon d'ici la fin de l'année 2015. **Hôtel de Ville (service Population) 02 32 82 34 80**

■ **BOURSE DÉPARTEMENTALE** peut être allouée sous condition de ressources, aux familles ayant un enfant scolarisé au collège. Les formulaires d'aide départementale à l'enseignement pour l'année 2015/2016 sont à retirer dès maintenant dans les établissements scolaires, les centres médico-sociaux, les Maisons du Département et à l'accueil de Hôtel du Département ou téléchargés sur www.seinemaritime.net, le dossier devant être renvoyé au plus tard le 12 novembre.

■ **PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE** possible pour payer la restauration collective, garderies périscolaires, accueils de loisirs (mercredis et vacances scolaires) et accueil régulier à la maison de la petite enfance. **Hôtel de Ville 02 32 82 34 80**

■ **BOURSE AUX VÊTEMENTS** l'association Familles de France organise une bourse aux vêtements le mercredi 7 octobre - 9h/18h - salle des associations, rue Jules Ferry. Le dépôt des articles s'effectue le mardi 6 - 9h/18h (adhésion possible sur place).

■ **PERMANENCE JURIDIQUE** uniquement le 2^{ème} samedi de chaque mois, sauf pendant les vacances scolaires, de 9h à 11h



SENIORS : ET ALORS ?

Favoriser l'autonomie des seniors et personnes âgées, lutter contre l'isolement et proposer des activités qui répondent à leurs besoins : des missions que s'efforce d'accomplir le centre communal d'action sociale (c.c.a.s.) de Déville.

Ainsi, en complément des actions des associations et celles financées par le Département, la Ville veille à ce que chaque aîné trouve sa place dans la commune. De nombreux services et animations sont donc proposés aux seniors pour profiter sereinement de leur temps libre.



Les dernières statistiques de l'Insee, en 2012, recensent 2 269 aînés sur la commune, soit près de 22% de la population de Déville. 1 312 d'entre eux sont âgés de 60 à 74 ans et 957 de 75 ans et plus. Avec la génération papy boom, les seniors et personnes âgées sont de plus en plus nombreux. En fonction de leur âge, la demande en matière de loisirs ou de services à la personne s'est accrue. Si le Département assure des missions de «solidarité financière», la commune s'efforce quant à elle, de répondre à cette évolution de la société, en mettant en place des moyens d'accompagnement d'un côté et des actions d'animations de l'autre pour assurer une «solidarité relationnelle».

Accompagner le quotidien des aînés

Le c.c.a.s.

Les moyens mis en œuvre pour l'action sociale sont confiés au centre communal d'action sociale (c.c.a.s.). Celui-ci a un **rôle d'accueil, d'information, d'orientation et d'instruction des demandes**. C'est ici que les personnes âgées peuvent trouver tous les renseignements sur les différents services en leur faveur (téléassistance, plan canicule, résidence pour personnes âgées, animations...)

Pour répondre aux demandes des usagers, le c.c.a.s. accueille le public du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 le matin et sur rendez-vous l'après-midi, pour les dossiers qui donnent lieu à une instruction plus approfondie.

zoom sur...

Ouverture d'un CLIC : lieu d'information pour les aînés

Un Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) vient d'ouvrir ses portes sur le secteur de la Vallée du Cailly. Le CLIC, installé à Maromme, intervient notamment sur notre commune.

Le CLIC s'adresse aux personnes de 60 ans et plus ainsi qu'à leur famille. Il s'agit d'un guichet unique d'accueil et d'information pour les aider dans leurs démarches au quotidien : accès au droit (retraite, APA...), aide à domicile, santé et sécurité, soutien à l'aidant, logement (adaptation, sécurité), hébergement temporaire et établissements d'accueil, protection juridique, transports ou encore loisirs.

Renseignements :

02 32 13 58 98

Les animatrices viendront au domicile de la personne pour voir avec elle et sa famille comment l'aider dans le maintien à domicile.

Veiller à la sécurité des aînés

La **téléassistance** permet le maintien à domicile du bénéficiaire, tout en assurant une veille de sécurité 24h/24 et ce, tout au long de l'année. Le bénéficiaire peut alerter le central téléphonique de veille en cas de problème (malaise, angoisse ou agression) grâce au médaillon ou bracelet porté directement sur lui et d'un boîtier relié au téléphone. Le central peut déclencher les interventions appropriées : appel à un membre de la famille, un médecin, aux pompiers ou au SAMU.

Le c.c.a.s. a signé une convention avec la société G.T.S. Mondial Assistance, pour prendre

en charge, le coût de chaque installation (63,26€). Seul, le coût de la prestation (26,99€ par mois, au 1^{er} janvier 2015), est à la charge de l'abonné.

Suite au **Plan National Canicule** de 2004, plusieurs mesures ont été mises en place par le c.c.a.s.

La commune dispose d'un fichier recensant les personnes particulièrement vulnérables, qui se sont signalées par écrit. Ce fichier permet l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement, par le Préfet, du plan départemental d'alerte.

La commune a également recensé trois lieux qui peuvent permettre de soulager et d'apporter un meilleur bien-être aux personnes les plus fragiles, en cas de période prolongée de forte chaleur. Il s'agit de la résidence « Les Hortensias », l'église Saint-Pierre et la salle du Conseil Municipal.

Enfin, un plan bleu a été établi pour la résidence «Les Hortensias», document, qui détaille les modalités d'organisation à mettre en œuvre en cas de déclenchement d'une crise climatique majeure.

Une résidence dédiée aux personnes âgées

De type foyer-logement, la résidence pour personnes âgées «**Les Hortensias**» **accueille les personnes dès 60 ans, valides et autonomes**, c'est-à-dire capables de subvenir seules aux actes de la vie courante. Les demandes de logement se font auprès du c.c.a.s., il est nécessaire de justifier de son autonomie. La résidence comprend 59 logements de type 1 dont le loyer est de 518,19€ et 1 logement de type 2 à 599,98€. Ce montant comprend le chauffage et l'eau, seule l'électricité reste à la charge du résident, qui peut bénéficier de l'a.p.l. en fonction du montant de ses ressources.

Favoriser le maintien à domicile

En vieillissant, les personnes âgées peuvent avoir besoin d'être aidées dans les **actes de la vie quotidienne** : entretien de la maison, préparation de repas ou livraison de courses à domicile.... D'autres prestations s'adressent aux personnes qui connaissent une **perte d'autonomie** : aide personnelle à domicile, à la mobilité et au transport...

Deux organismes interviennent sur la commune : l'UNA et l'ADMR. L'Hôtel de Ville a mis à leur disposition un bureau pour assurer leurs permanences : l'UNA, le vendredi, de 9h à 12h et l'ADMR le mardi et le jeudi, de 13h30 à 16h30.

Les soins infirmiers et les soins d'hygiène peuvent être pris en charge par le SSIAD, service géré par le centre d'hébergement gériatrique «La Filandière». Sa capacité est de 60 places (réparties sur plusieurs communes) et les prestations sont prises en charge à 100% par les régimes d'assurance maladie.

Animer le quotidien des aînés

Profiter d'une vie confortable à domicile, c'est bien mais rencontrer du monde, échanger, c'est tout aussi important. Comme toute personne, les aînés ont besoin de **s'ouvrir aux autres et de partager des activités**.

Des activités pour tous

Bien sûr à Déville, les seniors peuvent participer à toutes les activités mises en place par les services municipaux ou les associations.

Dessin-peinture, sculpture ou aquagym avec les ABCD, club de lecture à la médiathèque, cours de musique, de danse ou de théâtre avec l'école municipale, toutes ces activités sont bien évidemment ouvertes à nos aînés (en fonction des modalités d'inscription et des places disponibles).

Du côté des associations, il existe également une multitude d'activités à choisir en fonction de ses goûts et ses envies (danses anciennes, randonnées pédestres, lecture pour les enfants, peinture...). Pour y participer, il convient de se rapprocher directement des associations.

Des activités dédiées aux aînés

Tout comme certaines associations s'adressent plus particulièrement aux personnes âgées (amicale des anciens travailleurs, anciens combattants ou arts et loisirs des cheveux d'argent à la Filandière), la commune propose aussi des activités spécialement destinées aux plus âgés.

C'est le cas de la **gymnastique douce**. Les seniors gardent la forme avec des cours adaptés à leur propre rythme. Encadrés par une intervenante diplômée, les aînés se retrouvent chaque jeudi matin pour entretenir équilibre, souplesse et mobilité articulaire.

Au **foyer des anciens**, les aînés sont accueillis sans frais d'inscription tous les lundis et jeudis de 14h à 17h, dans une salle dédiée. Des moments conviviaux et chaleureux, partagés autour de jeux (loto, dominos, scrabble, jeux de cartes).

Des animations organisées tout au long de l'année

La traditionnelle semaine bleue, dont le programme est détaillé ci-dessous, marque le début d'une année festive. C'est d'ailleurs au cours du Banquet des Anciens, qu'est distribué le **Choisir et Partir**, guide pratique des aînés qui regroupe toutes les animations organisées par la Ville. Elles sont de deux sortes.

Il y a les **animations gratuites** : thé dansant, galette des rois avec spectacle et distribution de galettes, spectacle de Printemps et la semaine bleue. Pour les fêtes de fin d'année, la commune offre également un **colis de Noël** aux anciens.

La Ville propose également, à des tarifs abordables, des **sorties d'une journée**, sorties festives (cabaret, déjeuner dansant...) ou culturelles (visites de musées), parfois les deux. Les seniors peuvent aussi **partir en voyage** à l'étranger ou, avec l'opération «Seniors en Vacances» en France, à des tarifs préférentiels.

Le budget consacré à l'ensemble de ces activités s'est élevé à 202 980,52€ en 2014. Un budget essentiel car il ne faut pas oublier que pour certaines personnes âgées, ces moments de rencontres et de partages leur permettent de sortir de leur solitude.



La semaine bleue de nos aînés

La semaine bleue, semaine d'animations dédiées à nos aînés, est désormais un événement incontournable du mois d'octobre. Voici le programme :

Du mardi 13 au dimanche 18 octobre

Mardi 13 - 12h

Les festivités commencent au **centre d'hébergement gérontologique «La Filandière»**. A partir de 12h, les aînés découvrent le **menu du terroir et l'animation champêtre** qui leur sont proposés.

Mercredi 14 - 14h

Attachée aux échanges intergénérationnels, la commune propose cette année encore, un moment de partage entre

les seniors et les enfants des accueils de loisirs. Dans les **salles municipales Clairette, Cailly et maison de l'animation**, les plus jeunes et les aînés se retrouvent autour de jeux chantés et dansés, activités sportives, jeux anciens, activités manuelles, parcours ludique en extérieur... Cet **après-midi «découverte et création»**, organisé en partenariat avec la Filandière et l'accueil de loisirs et avec la participation d'associations sportives, est suivie d'un goûter.

Jeudi 15 - 15h

Sur la scène du **centre culturel Voltaire**, les anciens découvrent le **spectacle comico-musical «Les Zicanous»**, autour de la chanson française du début du 20^{ème} siècle à nos jours. Après le spectacle, un goûter est organisé.

Vendredi 16 - 15h

Le traditionnel **thé dansant** du vendredi est animé par «Franck Vilain», accordéoniste talentueux. Avec un bon goûter, rien de mieux pour passer un bel après-midi au rythme de la chanson française, dans la salle de bal du **centre culturel Voltaire**.

Dimanche 18 - 12h

Et pour clôturer la semaine, le **Banquet des Anciens** invite les aînés dans l'univers des rêves exotiques. Rendez-vous au **gymnase Anquetil** ! (inscription obligatoire jusqu'au vendredi 9 octobre)

Un courrier est envoyé à toutes les personnes âgées de 60 ans et plus. Le coupon réponse doit être rempli et déposé à l'Hôtel de Ville. Inscription obligatoire **Tél : 02 32 82 34 80**



Au centre culturel Voltaire, inauguration de la Saint Siméon avec l'exposition des jardins ouvriers...



...et celle des peintres de la section Joseph Delattre de l'ALD.



Le Réveil Dévillois toujours au rendez-vous de la Saint Siméon !



La danse s'est aussi invitée au marché artisanal, avec ses nombreux stands à découvrir.



Les solex de monsieur Monteiro ont remporté un vif succès...



...tout comme les véhicules anciens de l'association Cancre qui n'ont pas laissé indifférents les visiteurs !



...la magie du sculpteur de ballons...



...sans oublier la fête foraine !

Retrouvez plus d'images sur le site Internet de la Ville

Le QR code est lisible à partir d'un téléphone portable équipé d'une application compatible. Il vous suffit de flasher le QR code ci-contre pour accéder à la galerie d'images du www.deville-les-rouen.fr



La pluie s'est arrêtée pour laisser place au défilé des groupes...

Travaux

Chantier : mode d'emploi



Les deux Miss s'appliquent pour réaliser d'aussi beaux dessins que les enfants participant au concours du comité des fêtes.



Concert des élèves de l'atelier musiques actuelles de l'école municipale de musique, de danse et d'art dramatique !



Les animations dédiées aux enfants : structure gonflable, arts du cirque, manège à poneys...



Avant le traditionnel feu d'artifice, un beau moment musical avec l'association «Artistes en Seine» !



...qui s'est achevé avec l'aubade et le lâcher de pigeons au stade Blériot.



réception des travaux de la rue Duflou

Chaque chantier est une nouvelle aventure, un challenge, un projet qui va prendre vie grâce au travail d'une équipe.

Chaque chantier est découpé en différentes phases.

La **préparation** (technique et administrative) consiste à définir tout ce qu'il va falloir faire sur le chantier (moyens humains et matériels, plannings...).

L'**exécution des travaux** se fait en différentes phases selon la nature du chantier. Des réunions, souvent hebdomadaires, permettent d'assurer le suivi du chantier par le maître d'œuvre (la Ville ou un prestataire engagé par la Ville). Un contrôleur technique et un coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé peuvent également intervenir dans ce suivi. L'objectif étant de résoudre les éventuels problèmes et corriger si besoin les défauts pour permettre une livraison des travaux.

La **fin du chantier** s'appelle la réception des travaux. Pour que le chantier puisse être considéré comme terminé, il faut que la Ville juge le travail en état d'être reçu et conforme au contrat.

La réception est précédée d'une **inspection très détaillée**. A Déville, la réception des travaux se déroule en présence des élus de la commune et des représentants des entreprises ayant réalisé les travaux. La commune peut alors formuler des «réserves» et demander à l'entreprise de travaux publics de parfaire son œuvre. Un procès-verbal est signé entre les différentes parties et sur lequel sont notées ces réserves.

Ces étapes sont essentielles pour permettre, en cas de dysfonctionnement ultérieur, de déclencher les garanties. La réception définitive a lieu lorsque les **réserves sont levées**. Les équipes quittent définitivement le chantier.



Info rentrée

Le mardi 1^{er} septembre, 907 élèves dévillois ont repris le chemin vers les sept écoles primaires publiques.

En préélémentaire, l'école Bitschner accueille 112 élèves, l'école Créta y 118 et l'école Perrault 87. Une classe a été ouverte à l'école Andersen qui accueille 112 élèves. Dans les écoles élémentaires, 136 élèves vont à Blum, 153 à Charpak et 189 à Rousseau dont la rentrée s'est exceptionnellement déroulée dans la cour de l'ancienne école Boucher.

OCTOBRE

>> tous les mercredis et samedis

HEURE DU CONTE
à partir de 4 ans, accès libre et gratuit
médiathèque Anne Frank
16h30, le mercredi
15h, le samedi

>> **jeudi 1^{er}**
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de l'ALD
Joseph Delattre
17h, salle des associations

>> **vendredi 2**
CONCERT TALLISKER
entrée libre et gratuite
18h, médiathèque Anne Frank

>> **du samedi 3 au samedi 10**
SENIORS EN VACANCES
voyage des aînés
Beaulieu sur Dordogne

>> **dimanche 4**
FOOTBALL
ALDM 2 / Madrillet
15h, stade Blériot

SPECTACLE ANNÉES 70/80 par l'orchestre symphonique de Déville
15h30, centre culturel Voltaire

>> **du mardi 6 au samedi 24**
EXPOSITION
Des odeurs au parfum
médiathèque Anne Frank

>> **mardi 6**
DISTRIBUTION DES BONS D'ALIMENTATION
de l'amicale des anciens travailleurs
14h30/16h, salle des associations «Les moulins»

>> **mercredi 7**
MERCREDI DES ADOS
jeux vidéo, sur inscription
15h, médiathèque Anne Frank

BOURSE AUX VÊTEMENTS
Familles de France
9h-18h, salle des associations «les rivières»

>> **vendredi 9**
ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES

>> **du vendredi 9 au samedi 24**
EXPOSITION photos des activités d'été des accueils de loisirs
horaires d'ouverture, Hôtel de Ville

>> **samedi 10**
ATELIER «DÉCOUVERTE DE L'EXPOSITION»
pour toute la famille, enfants à partir de 6 ans, entrée libre
15h et 16h30, médiathèque Anne Frank

>> **du lundi 12 au vendredi 16**
SEMAINE DU GOÛT
voir article ci-dessous

>> **du mardi 13 au dimanche 18**
SEMAINE BLEUE
semaine des retraités et personnes âgées
Tout le programme en page 7 de ce déville infos

>> **mercredi 14**
MERCREDI DES ADOS
club manga, sur inscription
15h, médiathèque Anne Frank

>> **jeudi 15**
CONSEIL MUNICIPAL
séance publique
20h30, Hôtel de Ville

>> **samedi 17**
MARMOTHÈQUE
0 à 3 ans, sur inscription
10h15 et 11h, médiathèque Anne Frank

QUAND JE SERAI PETIT
concert à partir de 7 ans / accueil des «trop petits» par l'association lire et faire lire pendant le spectacle, réservation conseillée
15h, centre culturel Voltaire

>> **dimanche 18**
TOUTOUIG LA LA
sieste musicale de 0 à 2 ans, réservation indispensable
15h et 17h, centre culturel Voltaire

FOOTBALL
ALDM 1 / Frileuse
15h, stade Blériot

>> **mercredi 21**
MERCREDI DES ADOS
jeux de société, sur inscription
15h, médiathèque Anne Frank

>> **dimanche 25**
FOOTBALL
ALDM 1 / FC Rouen
15h, stade Blériot

>> **mercredi 28**
MERCREDI DES ADOS
projection vidéo, sur inscription
15h, médiathèque Anne Frank

événement

Les secrets de la confiture dévoilés aux enfants

Et oui, voici déjà venu le temps de « La semaine du goût » ! **La semaine du lundi 12 au vendredi 16 octobre s'annonce gourmande.** Cette année, les élèves déjeunant dans les restaurants à la cantine ainsi que les tout-petits de la maison de la petite enfance, vont découvrir les secrets de la confiture. Une démarche d'éducation au goût initiée depuis de nombreuses années par la commune.

Dans les restaurants scolaires

Un atelier découverte est organisé dans chacun des restaurants scolaires pour présenter aux élèves, le **procédé de fabrication de la confiture et de la gelée de fruits.**

Après avoir révélé les différents ingrédients aux enfants, les agents municipaux leur expliquent la mise en pots de la préparation obtenue après le mélange et la cuisson des

ingrédients (opération réalisée à l'avance par la cuisine centrale). L'étape la plus importante reste bien évidemment celle de la dégustation. En collaboration avec les producteurs locaux, la restauration collective a sélectionné des **parfums surprenants et originaux de confiture et gelée artisanales.** De quoi éveiller la curiosité et les papilles des enfants !

Petit avant goût des saveurs proposées : banane chocolat, rhubarbe, lait au chocolat blanc... dans les écoles préélémentaires ; rhubarbe melon, lait à la fleur de sel, figue, cramailotte (pissenlit)... pour les élèves des écoles élémentaires.

A la maison de la petite enfance
Parce qu'il n'y a pas d'âge pour découvrir les saveurs et les textures des confitures, des **ateliers «confection culinaire»**

et «dégustation» sont proposés aux tout-petits de la structure collective. L'élaboration de la confiture du produit de base au produit fini est présentée aux enfants avec une vraie machine à confiture.

Un **spectacle** réunissant les petits de la structure collective et ceux accueillis chez les assistantes maternelles qui fréquentent le ram, clôturera cette semaine du goût : **l'histoire de «l'âne qui a bien mal à sa tête»** par la conteuse du parc de Brotonne Géraldine Dubois.



La Police Municipale utilise le procès verbal électronique



Finis le carnet à souches, les agents de la police municipale sont désormais dotés de deux terminaux électroniques qui servent à dresser les procès-verbaux électroniques (PVE). L'achat de ces deux appareils a coûté 2 233,32€ à la commune après déduction de la subvention de 1 000€ de la Préfecture.

Qu'est-ce que le PVE ?

Avec le PVE, les agents de police constatent les infractions au stationnement et au code de la route. L'agent saisit directement l'immatriculation et le type d'infraction dans le boîtier (qui ressemble à un mini-ordinateur). En cas d'absence du conducteur, les policiers municipaux informent le contrevenant en apposant un papillon sur le pare-brise du véhicule concerné. Ce papillon précise le motif de la verbalisation (mauvais stationnement ou défaut d'assurance), la date, l'heure et le lieu. Pour la police, ce nouveau procédé allège les formalités administratives et la gestion des timbres-amendes. Pour les usagers, le PV est plus lisible puisqu'il n'est plus manuscrit et arrive par la Poste, quelques jours après.

Comment payer ou contester ?

L'infraction étant télétransmise à l'ANTAI, Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions de Rennes, la gestion est identique à celle des infractions relevées par les radars fixes. C'est l'ANTAI qui identifie le titulaire par le système d'immatriculation des véhicules (siv). L'avis de contravention est édité et envoyé automatiquement par courrier au domicile du titulaire de la carte grise. Les modalités de contestation éventuelle et de paiement sont précisées sur l'avis de contravention.

Permanences et consultations

à l'Hôtel de Ville

Conseillers Départementaux - Catherine Flavigny ou Bertrand Bellanger

Reçoivent le 1^{er} samedi de chaque mois, de 10h à 12h
Tél : 02 35 03 54 19 - bertrand.bellanger@seinemaritime.fr

Députée - Valérie Fourneyron

Reçoit le 2^e jeudi de chaque mois, sur rendez-vous, entre 9h et 10h30.

Tél : 06 81 64 86 05 - vfourneyron@assemblee-nationale.fr
Permanence parlementaire - 23 rue de la République
Rouen - Tél : 09 71 57 11 54

Permanence Juridique le 2^e samedi de chaque mois, sauf pendant les vacances scolaires, de 9h à 11h

Hôtel de Ville

1 place François Mitterrand
BP 73
76250 Déville lès Rouen
Tél : 02 32 82 34 80 / Fax : 02 35 76 35 21
www.deville-les-rouen.fr

Horaires d'ouverture

du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h
le vendredi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30

Permanences d'accueil

du lundi au vendredi jusqu'à 18h30
le samedi de 9h à 12h

Police Municipale sur rendez-vous au 02 32 82 35 78

Les élus à votre écoute

Le Maire, les adjoints et le conseiller municipal délégué se tiennent à votre disposition et vous reçoivent sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville. Se renseigner au Cabinet du Maire.

Tél : 02 35 76 88 18 / elus@mairie-deville-les-rouen.fr

Dominique Gambier • Maire

Reçoit sans rendez-vous le vendredi de 10h à 12h et sur rendez-vous

Mirella Deloignon • Maire adjointe chargée de la réussite éducative et de la vie culturelle

Jacques Maruitte • Maire adjoint chargé des affaires financières et des services publics extérieurs

Edith Hourdin • Maire adjointe chargée des seniors, des personnes âgées et des anciens combattants

Reçoit sans rendez-vous le mardi de 16h30 à 18h et sur rendez-vous le samedi

Robert Legras • Maire adjoint chargé du numérique, du commerce et des accueils de loisirs

Annie Boutin • Maire adjointe chargée de la petite enfance

Jérôme Vallant • Maire adjoint chargé des bâtiments municipaux, des commissions de sécurité et d'accessibilité

Annette Boutigny • Maire adjointe chargée de la solidarité et de l'insertion

Mohamed Jaha • Maire adjoint chargé des affaires sportives

Reçoit sur rendez-vous le samedi

Xavier Dufour • Conseiller délégué chargé de la valorisation de l'environnement urbain

à la maison de l'animation

Mission Locale de l'Agglomération Rouennaise

Accueil sans rendez-vous le lundi et le mardi de 9h à 12h.
Tél : 02 32 82 50 10

Semaine Bleue

*Semaine des retraités
et personnes âgées*

du 13 au 18 octobre 2015

Repas et animation « Menu terroir »

Mardi 13 > 12h - centre d'hébergement gérontologique la Filandière

Rencontres intergénérationnelles et goûter « découverte et création » avec les enfants des accueils de loisirs

Mercredi 14 > 14h - salles Clairette et Cailly, derrière la Mairie

Spectacle « Les Zicanous » et goûter

Jeudi 15 > 15h - centre culturel Voltaire

Thé dansant animé par Franck Vilain et goûter

Vendredi 16 > 15h - centre culturel Voltaire

Banquet des Anciens « Rêves exotiques »

Dimanche 18 > 12h - gymnase Anquetil


DÉVILLE
lès ROUEN

Renseignements
Hôtel de Ville
02 32 82 34 80

Conception & impression : Reflex-Edition-Diffusion 06 27 62 33 89

Disponible sur
App Store



www.deville-les-rouen.fr



Rejoignez-nous sur
deville-les-rouen.fr

